

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2023

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 8,9%, provenant de :

1- la diminution des recettes douanières nettes de 0,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 62 MDH à fin octobre 2023 contre 211 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+9,8%) ;
- TVA à l'importation (-4,1%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+1,8%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 38 MDH à fin octobre 2023 contre 155 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+2,6%) et des autres TIC (+5%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 6,3%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 9.335 MDH à fin octobre 2023 contre 8.841 MDH un an auparavant :

- l'IS (+0,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.318 MDH à fin octobre 2023 contre 373 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin octobre 2022, l'IS avait progressé de 43,7% par rapport à son niveau à fin octobre 2021, soit +15.387 MDH (50.602 MDH contre 35.215 MDH) ;
- l'IR (+6,2%), compte tenu de restitutions qui ont été de 299 MDH à fin octobre 2023 contre 223 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 4,4% par rapport à leur niveau de fin octobre 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 4,4%.

- la TVA à l'intérieur (+16,7%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 7.582 MDH à fin octobre 2023 contre 8.141 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin octobre 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 10.841 MDH contre 11.632 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 16.526 MDH à fin octobre 2023 contre 15.206 MDH un an auparavant, en hausse de 8,7% ou +1.320 MDH.
- les majorations de retard (+21,7%), résultant de recettes brutes de 1.883 MDH contre 1.540 MDH à fin octobre 2022 et de dégrèvements de 136 MDH à fin octobre 2023 contre 104 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 51,8% en raison notamment, de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (20,5 MMDH contre 9,7 MMDH), des fonds de concours (1.746 MDH contre 1.156 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.339 MDH contre 379 MDH) et des recettes de monopoles (12.064 MDH contre 11.714 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 72% et un taux d'émission sur engagements de 90% contre respectivement 70% et 88% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 5,9% provenant de :

- la hausse de 8% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 2,9% des dépenses de personnel et de 19,1% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 15,7% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 16,7% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 3,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 10.851 MDH contre 11.675 MDH à fin octobre 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 35,6%, passant de 59,7 MMDH à fin octobre 2022 à 81 MMDH à fin octobre 2023, en raison de l'augmentation de 23,2% des dépenses des ministères et de 51,5% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 6.652 MDH contre un solde ordinaire négatif de 644 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 37,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 37,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 25 MMDH à fin octobre 2022 compte tenu d'un solde positif de 35,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2022	LF 2023	Octobre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	243 063	293 221	264 650	90,3%	8,9%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	217 231	264 923	225 425	85,1%	3,8%
Impôts directs	93 037	114 097	97 684	85,6%	5,0%
Impôts indirects	97 407	119 821	98 513	82,2%	1,1%
Droits de douane	11 581	15 048	12 702	84,4%	9,7%
Droits d'enregistrement et de timbre	15 206	15 957	16 526	103,6%	8,7%
1.2- Recettes non fiscales :	25 832	28 298	39 225	138,6%	51,8%
Monopole et participations	11 714	19 464	12 064	62,0%	3,0%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	370	355	357	100,6%	-3,5%
Autres recettes ⁽²⁾	13 748	3 479	26 804	770,5%	95,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	243 707	302 106	257 998	85,4%	5,9%
2.1- Biens et services :	179 608	234 911	194 064	82,6%	8,0%
Personnel	122 179	155 794	125 691	80,7%	2,9%
Autres biens et services ⁽³⁾	57 429	79 117	68 373	86,4%	19,1%
2.2- Intérêts de la dette :	26 737	30 967	30 946	99,9%	15,7%
Intérieure	23 471	24 291	24 138	99,4%	2,8%
Extérieure	3 266	6 676	6 808	102,0%	108,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	28 310	26 580	23 591	88,8%	-16,7%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	9 052	9 648	9 397	97,4%	3,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	-644	-8 885	6 652		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	59 738	106 027	80 993	76,4%	35,6%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	34 936	-1 412	36 218		
6- SOLDE DES SEGMA	402	0	1 051		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-25 044	-116 324	-37 072		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 113	0	-10 434		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-31 157	-116 324	-47 506		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	24 522	62 292	17 351		
Dont :					
Adjudications	14 543		40 555		
Dépôts au Trésor	4 002		5 578		
Compte courant à BAM	651		166		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	6 635	54 032	30 155		
Tirages et dons	14 797	61 500	38 747		
Amortissement	-8 162	-7 468	-8 592		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

RECETTES ORDINAIRES

	Octobre 2022	LF 2023	Octobre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	217 231	264 923	225 425	85,1%	3,8%
IMPÔTS DIRECTS	93 037	114 097	97 684	85,6%	5,0%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	78	128	88	68,8%	12,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	50 602	61 545	51 962	84,4%	2,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	40 187	48 069	42 759	89,0%	6,4%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	10	14	10	71,4%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	7	0	15		114,3%
<i>Majorations de retard</i>	1 540	3 511	1 883	53,6%	22,3%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	574	800	912	114,0%	58,9%
<i>Autres⁽³⁾</i>	39	30	55	183,3%	41,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	11 581	15 048	12 702	84,4%	9,7%
IMPÔTS INDIRECTS	97 407	119 821	98 513	82,2%	1,1%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	25 655	32 068	26 153	81,6%	1,9%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	10 112	12 500	10 378	83,0%	2,6%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	13 358	16 857	13 480	80,0%	0,9%
<i>Autres^(*)</i>	2 185	2 711	2 295	84,7%	5,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	71 752	87 753	72 360	82,5%	0,8%
<i>à l'intérieur</i>	26 511	33 504	29 017	86,6%	9,5%
<i>à l'importation^(*)</i>	45 241	54 249	43 343	79,9%	-4,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	15 206	15 957	16 526	103,6%	8,7%
RECETTES NON FISCALES	25 832	28 298	39 225	138,6%	51,8%
<i>Domaine</i>	370	355	357	100,6%	-3,5%
<i>Monopoles et participations</i>	11 714	19 464	12 064	62,0%	3,0%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	1 156	0	1 746		51,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	379	1 000	1 339	133,9%	253,3%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	12 213	2 479	23 719	956,8%	94,2%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	243 063	293 221	264 650	90,3%	8,9%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

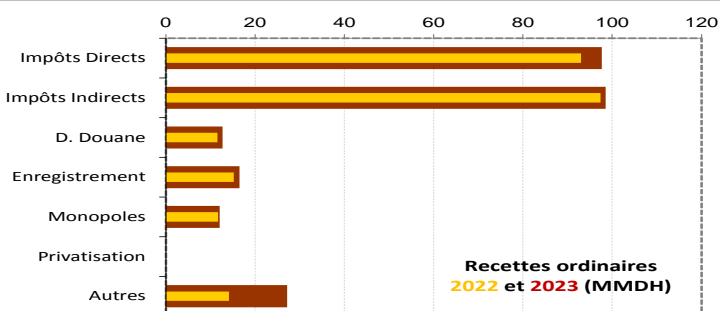
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 8,9% et des dépenses ordinaires émises de 5,9% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 6.652 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 47,5 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 30,2 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,4 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 264,7 MMDH contre 243,1 MMDH à fin octobre 2022, en hausse de 8,9% ou +21,6 MMDH.

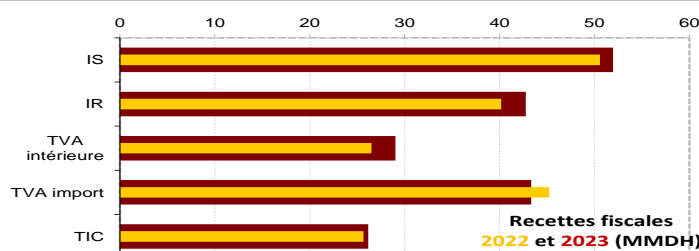
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 5%, des droits de douane de 9,7%, des impôts indirects de 1,1%, des droits d'enregistrement et de timbre de 8,7% et des recettes non fiscales de 51,8%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 225,4 MMDH contre 217,2 MMDH à fin octobre 2022, en augmentation de 3,8% ou +8,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 0,9% et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 69.463 MDH à fin octobre 2023 contre 69.969 MDH un an auparavant, en baisse de 0,7% ou -506 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 62 MDH à fin octobre 2023 contre 211 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 69.525 MDH à fin octobre 2023 contre 70.180 MDH un an auparavant, en diminution de 0,9% ou -655 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2022.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2023 ont atteint 12.685 MDH contre 11.555 MDH un an auparavant, soit une hausse de 9,8% ou +1.130 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 43.336 MDH à fin octobre 2023 contre 45.211 MDH à fin octobre 2022, enregistrant une baisse de 4,1% ou -1.875 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 18,7% ou -1.959 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 0,2% ou +86 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 13.442 MDH contre 13.203 MDH, en hausse de 1,8% par rapport à leur niveau de fin octobre 2022 ou +239 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 38 MDH à fin octobre 2023 contre 155 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 13.480 MDH contre 13.358 MDH, en augmentation de 0,9% par rapport à leur niveau de fin octobre 2022 ou +122 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 133,9 MMDH à fin octobre 2023 contre 125,9 MMDH à fin octobre 2022, en hausse de 6,3% ou +8 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 9.335 MDH à fin octobre 2023 contre 8.841 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 143,2 MMDH à fin octobre 2023 contre 134,8 MMDH à fin octobre 2022, soit une hausse de 6,3% ou +8,5 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 50.644 MDH à fin octobre 2023 contre 50.229 MDH un an auparavant, en hausse de 0,8% ou +415 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.318 MDH à fin octobre 2023 contre 373 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH⁴. A fin octobre 2022, l'IS avait progressé de 43,7% par rapport à son niveau à fin octobre 2021, soit +15.387 MDH (50.602 MDH contre 35.215 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 51.962 MDH à fin octobre 2023 contre 50.602 MDH à fin octobre 2022, en augmentation de 2,7% ou +1.360 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin octobre 2023 ont enregistré une hausse de 6,2% par rapport à leur niveau à fin octobre 2022 (42.460 MDH contre 39.964 MDH), soit +2.496 MDH, compte tenu de restitutions de 299 MDH contre 223 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 4,4% ou +155 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (3.644 MDH contre 3.489 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 4,4% ou -376 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
IR total	40 187	42 759	6,4%
dont IR prélevé par la DDP	8 559	8 183	-4,4%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2023 se sont établies à 21.435 MDH contre 18.370 MDH à fin octobre 2022, en hausse de 16,7% ou +3.065 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 7.582 MDH à fin octobre 2023 contre 8.141 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 29.017 MDH contre 26.511 MDH un an auparavant, en hausse de 9,5% ou +2.506 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 10.841 MDH à fin octobre 2023 contre 11.632 MDH à fin octobre 2022, soit -791 MDH. Les remboursements de TVA (10.841 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 7.582 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 3.249 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 16.526 MDH à fin octobre 2023 contre 15.206 MDH un an auparavant, soit une hausse de 8,7% ou +1.320 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 21,7%, résultant de recettes brutes de 1.883 MDH contre 1.540 MDH et de dégrèvements de 136 MDH à fin octobre 2023 contre 104 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin octobre 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 912 MDH contre 574 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 338 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 153 MDH contre 127 MDH, en hausse de 20,5% ou +26 MDH.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 39,2 MMDH contre 25,8 MMDH un an auparavant, en augmentation de 51,8% ou +13,4 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (20,5 MMDH contre 9,7 MMDH), des fonds de concours (1.746 MDH contre 1.156 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.339 MDH contre 379 MDH) et des recettes de monopoles (12.064 MDH contre 11.714 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 12.064 MDH à fin octobre 2023 contre 11.714 MDH à fin octobre 2022, en hausse de 3% ou +350 MDH.

Les recettes à fin octobre 2023 ont été versées notamment par l'OCP (7,4 MMDH contre 6,5 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et Bank Al-Maghrib (791 MDH contre 621 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
B.A.M	621	660	791	119,8%
I.A.M	786	808	360	44,6%
O.C.P	6 531	10 160	7 441	73,2%
ANCFCC	2 900	3 500	2 500	71,4%
Autres	876	4 336	972	22,4%
TOTAL	11 714	19 464	12 064	62,0%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 95%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (20,5 MMDH contre 9,7 MMDH), des fonds de concours (1.746 MDH contre 1.156 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.339 MDH contre 379 MDH).

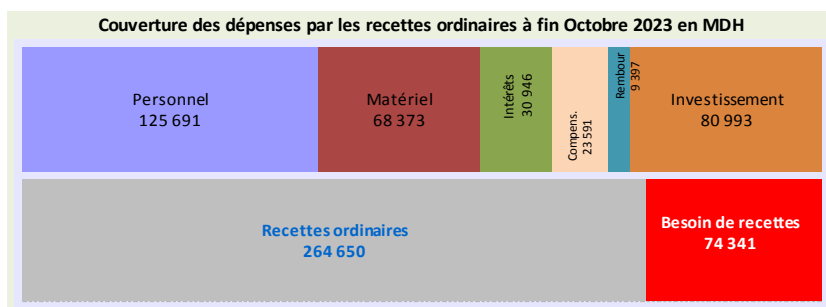
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin octobre 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 88,7% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 64,8 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Octobre 2023				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	64 771	▲ 1,9%	25,4%
	- à l'importation	43 336	▼ 4,1%	17,0%
	- à l'intérieur	21 435	▲ 16,7%	8,4%
2	Impôt sur les sociétés	50 644	▲ 0,8%	19,8%
3	Impôt sur le revenu	42 460	▲ 6,2%	16,6%
4	Droits d'enregistrement	16 562	▲ 8,9%	6,5%
5	TIC prod. énergétiques	13 442	▲ 1,8%	5,3%
6	Droits de douane	12 685	▲ 9,8%	5,0%
7	Monopoles	12 064	▲ 3,0%	4,7%
8	TIC tabacs manufacturés	10 378	▲ 2,6%	4,1%
9	Majorations de retard	1 747	▲ 21,7%	0,7%
10	Fonds de concours	1 746	▲ 51,0%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 102,6% contre 99,7% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2023, 47,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,8% aux dépenses de matériel, 11,7% aux charges en intérêts de la dette, 8,9% aux émissions au titre de la compensation et 3,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

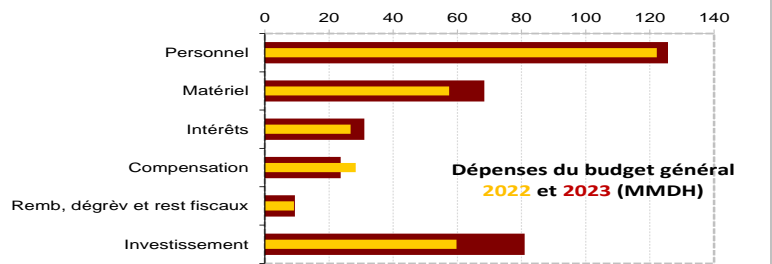
A fin octobre 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 585,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 72% contre 70% à fin octobre 2022 et un taux d'émission sur engagements de 90% contre 88% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2023					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	279 962	230 081	227 052	82%	99%
Investissement	140 050	103 744	80 993	74%	78%
C.S.T	281 574	138 041	104 299	49%	76%
SEGMA	5 011	2 999	1 328	60%	44%
Dette	109 220	110 706	110 706	101%	100%
TOTAL	815 817	585 571	524 378	72%	90%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 418,8 MMDH à fin octobre 2023, en hausse de 20,6% par rapport à leur niveau à fin octobre 2022, en raison de l'augmentation de 4,6% des dépenses de fonctionnement, de 35,6% des dépenses d'investissement et de 57,1% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Fonctionnement	216 970	271 139	227 052	84%	4,6%
Investissement	59 738	106 027	80 993	76%	35,6%
Dette	70 484	109 220	110 706	101%	57,1%
TOTAL	347 192	486 386	418 751	86%	20,6%

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 57,1% s'explique par la hausse de 82,3% des remboursements du principal (79,8 MMDH contre 43,7 MMDH) et de 15,7% des intérêts de la dette (30,9 MMDH contre 26,7 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 227,1 MMDH, dont 125,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,9%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 8% (52,3 MMDH contre 48,5 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 6,4% (39,6 MMDH contre 37,3 MMDH) malgré la diminution de 16,7% des émissions de la compensation (23,6 MMDH contre 28,3 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 3,8% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (1.318 MDH contre 373 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (7.582 MDH contre 8.141 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Personnel	122 179	155 794	125 691	81%	2,9%
Matériel	48 471	64 867	52 326	81%	8,0%
Charges communes	37 268	38 674	39 638	102%	6,4%
dont compensation	28 310	26 580	23 591	89%	-16,7%
Dépenses imprévues		2 156			
Remb, dégr, rest fiscaux	9 052	9 648	9 397	97%	3,8%
TOTAL	216 970	271 139	227 052	84%	4,6%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 3,8% en raison notamment de la hausse de 945 MDH des restitutions de l'IS et de la baisse de 559 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2023 se sont établis à 125,7 MMDH contre 122,2 MMDH, en hausse de 2,9% par rapport à leur niveau de fin octobre 2022 ou +3.512 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 106,2 MMDH, en augmentation de 1,4%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,2% et des rappels de 4,4% (6.728 MDH contre 6.443 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 68,4 MMDH, en hausse de 19,1% ou +10,9 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (32,5 MMDH contre 28,7 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (8,8 MMDH contre 4,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 30.946 MDH à fin octobre 2023 contre 26.737 MDH à fin octobre 2022, en hausse de 15,7% ou +4.209 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 2,8% des charges en intérêts de la dette intérieure (24.138 MDH contre 23.471 MDH) et de 108,5% de celles de la dette extérieure (6.808 MDH contre 3.266 MDH).

Compensation

A fin octobre 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 23.591 MDH contre 28.310 MDH, soit un recul de 16,7% ou -4.719 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 9.397 MDH contre 9.052 MDH, en hausse de 3,8% ou +345 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (9.335 MDH contre 8.841 MDH) en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.318 MDH contre 373 MDH) et de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (7.582 MDH contre 8.141 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	8 841	9 332	9 335	100,0%	5,6%
Impôt sur les sociétés	373	631	1 318	208,9%	253,4%
Impôt sur le revenu	223	138	299	216,7%	34,1%
TVA intérieure	8 141	8 391	7 582	90,4%	-6,9%
Majorations de retard	104	162	136	84,0%	30,8%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	211	317	62	19,6%	-70,6%
Droits d'importation	26	29	16	55,2%	-38,5%
TIC prod. énergétiques	155	208	38	18,3%	-75,5%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	0	1		
TVA à l'importation	30	32	7	21,9%	-76,7%
Autres	0	48	0	0,0%	
TOTAL	9 052	9 649	9 397	97,4%	3,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2023 a été positif de 6.652 MDH contre un solde ordinaire négatif de 644 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

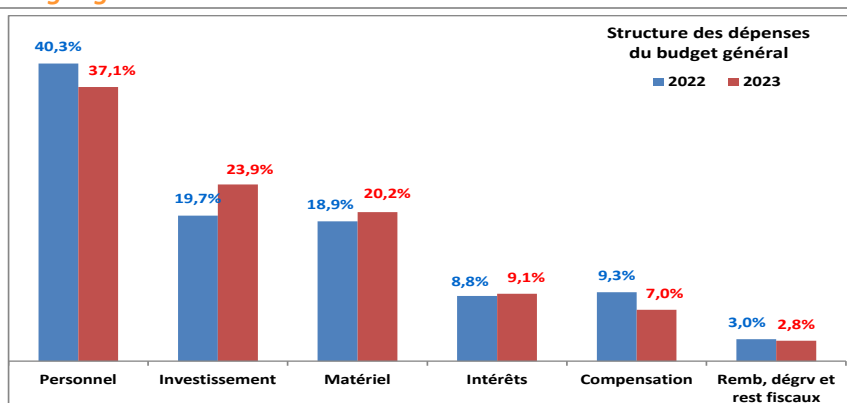
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 81 MMDH à fin octobre 2023 contre 59,7 MMDH un an auparavant, en hausse de 35,6% ou +21,3 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 23,2% et des dépenses des charges communes de 51,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 28,3 MMDH contre 21,2 MMDH à fin octobre 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
Investissement total :	59 738	106 027	80 993	76%	35,6%
1- Ministères	33 630	72 223	41 443	57%	23,2%
2- Charges communes :	26 108	33 804	39 550	117%	51,5%
- Concours divers	21 214	25 059	28 284	113%	33,3%
- Ristournes d'intérêts	185	220	181	82%	-2,2%
- Autres	4 709	8 525	11 085	130%	135,4%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 140,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 28,3 MMDH contre 21,2 MMDH à fin octobre 2022.

Les dépenses émises ont été de 104,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3,6 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 36,2 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
C.A.S	108 144	99 403	126 138	74 734	99 053	91 717	34 422
TVA des Coll.Terr.	30 886	37 608	32 404	26 485	37 608	26 706	5 698
Part régions (IS, IR, ...)	7 735	9 000	7 463	7 596	9 000	7 349	114
I.N.D.H	2 762	3 600	3 104	2 981	3 600	2 362	742
Soutien prix. prd.alim.	305	600	334	0	600	1	333
F.S. Routier	2 721	2 700	3 016	2 809	2 700	2 350	666
F.D. Agricole	4 335	4 000	3 161	3 786	4 000	3 501	-340
Remploi domanial	18 767	1 500	13 205	3 745	1 500	10 574	2 631
Lutte contre chômage	1 906	1 500	1 932	1 469	1 500	1 585	347
Dons des pays du CCG	380	350	695	244	0	570	125
Appui Cohés. Sociale	8 590	10 000	13 892	3 846	10 000	8 677	5 215
F.S. Habitat	1 843	2 000	1 682	1 982	2 000	2 035	-353
Gestion Covid-19	4 735	0	4	2 946	0	1 075	-1 071
Gestion effets séisme	0	0	16 163	0	0	2 258	13 905
Autres CAS	23 179	26 545	29 084	16 845	26 545	22 674	6 410
C. Dép. Dotation^(**)	14 350	10 801	14 331	12 355	10 801	11 119	3 212
Autres C.S.T	201	171	47	670	1 933	1 463	-1 416
TOTAL	122 695	110 375	140 516	87 759	111 787	104 299	36 218

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin octobre 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2.379 MDH contre 1.796 MDH à fin octobre 2022, en hausse de 32,5%.

Les dépenses ont été de 1.328 MDH à fin octobre 2023 contre 1.394 MDH un an auparavant, en baisse de 4,7%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Exploitation :	539	0	1 003		86,1%
Recettes	1 666	2 017	2 193	109%	31,6%
Dépenses	1 127	2 017	1 190	59%	5,6%
Equipement :	-137	0	48		
Recettes	130	283	186	66%	43,1%
Dépenses	267	283	138	49%	-48,3%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin octobre 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 90,3% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 85,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 76,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH				
	LF 2023	Octobre 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	293 221	264 650	90,3%	-28 571
1.1- Recettes fiscales :	264 923	225 425	85,1%	-39 498
Impôts directs	114 097	97 684	85,6%	-16 413
Impôt sur les sociétés	61 545	51 962	84,4%	-9 583
Impôt sur le revenu	48 069	42 759	89,0%	-5 310
Impôts indirects	119 821	98 513	82,2%	-21 308
TVA à l'intérieur	33 504	29 017	86,6%	-4 487
TVA à l'importation	54 249	43 343	79,9%	-10 906
Taxes intérieures de consommation	32 068	26 153	81,6%	-5 915
Droits de douane	15 048	12 702	84,4%	-2 346
Droits d'enregistrement et de timbre	15 957	16 526	103,6%	569
1.2- Recettes non fiscales :	28 298	39 225	138,6%	10 927
Monopole et participations	19 464	12 064	62,0%	-7 400
Domaine	355	357	100,6%	2
Autres recettes	8 479	26 804	316,1%	18 325
2- DEPENSES ORDINAIRES	302 106	257 998	85,4%	-44 108
2.1- Biens et services :	234 911	194 064	82,6%	-40 847
Personnel	155 794	125 691	80,7%	-30 103
Autres biens et services	79 117	68 373	86,4%	-10 744
2.2- Intérêts de la dette :	30 967	30 946	99,9%	-21
Intérieure	24 291	24 138	99,4%	-153
Extérieure	6 676	6 808	102,0%	132
2.3- Compensation	26 580	23 591	88,8%	-2 989
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9 648	9 397	97,4%	-251
3- INVESTISSEMENT	106 027	80 993	76,4%	-25 034

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 37,1 MMDH à fin octobre 2023 contre un déficit budgétaire de 25 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,1 MMDH à fin octobre 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 10,4 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 47,5 MMDH contre un besoin de financement de 31,2 MMDH à fin octobre 2022 et d'un flux net positif de 30,2 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 6,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,4 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 24,5 MMDH à fin octobre 2022.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2023, le financement extérieur net a été positif de 30,2 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 8,6 MMDH et les tirages ont été de 38,7 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international et 7,4 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 40,6 MMDH contre 14,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 5,6 MMDH contre 4 MMDH à fin octobre 2022 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 166 MDH contre 651 MDH à fin octobre 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de octobre 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début novembre 2023, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 104 MMDH à fin octobre 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 5,6 MMDH.

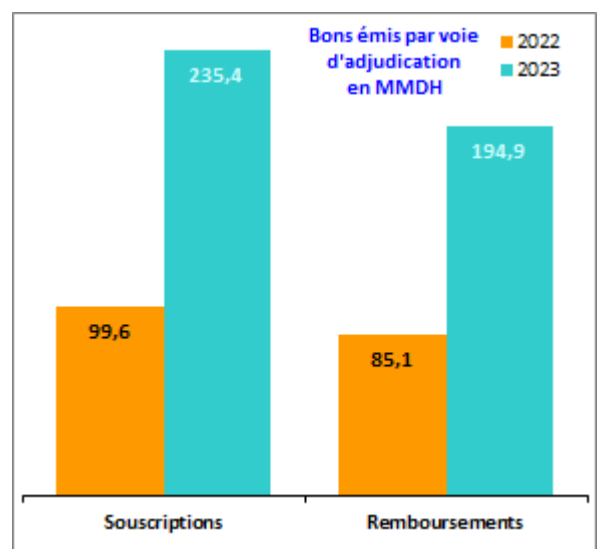
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,9 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 23 MMDH effectués en octobre 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en novembre 2023.

Dettes intérieure

S'élevant à 711,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 6,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 40,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 235,4 MMDH et de remboursements pour 194,9 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 14,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 99,6 MMDH et de remboursements pour 85,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
Adjudications	665 764	235 417	194 862	706 319	6,1%
32 jours	10 000,0	0,0	10 000,0	0	
13 semaines	12 177,8	28 570,7	39 829,9	919	
26 semaines	6 525,5	16 694,2	20 786,8	2 433	
52 semaines	18 770,6	36 916,9	18 620,6	37 067	
2 ans	72 201,4	65 233,6	33 698,8	103 736	
5 ans	173 764,0	15 644,7	55 807,6	133 601	
10 ans	133 851,0	33 575,5	16 117,9	151 309	
15 ans	122 719,1	28 587,4	0,0	151 307	
20 ans	78 383,8	6 719,6	0,0	85 103	
30 ans	37 371,1	3 474,1	0,0	40 845	
Autres	4 246	11 261	10 721	4 786	12,7%
Total	670 010	246 678	205 583	711 105	6,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange et de rachats de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 53,2 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
13 semaines		4 425,30	
26 semaines		4 575,30	
52 semaines		3 247,90	
2 ans		9 019,30	12 465,40
5 ans		21 845,40	7 244,90
10 ans	105,10	9 997,50	16 378,30
15 ans			15 793,90
20 ans			1 221,60
30 ans			1 235,50
Total	105,10	53 110,70	54 339,60